

# Plan stratégique

Du 1<sup>er</sup> juillet

**2012**

au 31 décembre

**2014**



Cap sur la  
réussite!



## Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

*Adopté par le conseil des commissaires le mercredi 24 avril 2013  
(version du 13 août 2013)*

# Symbolique

La symbolique, pour le prolongement du plan stratégique, jusqu'au 31 décembre 2014, constitue manifestement une belle représentation du travail collectif à réaliser vers l'atteinte de notre mission.

La symbolique du canot rabaska s'est imposée à la CSHBO de façon irrésistible, tout simplement parce qu'elle reflète bien la réalité de son territoire, pays de rivières et de lacs, et de son histoire où résonne l'écho des Algonquins, des voyageurs et des coureurs des bois. Cette symbolique est significative d'une intention et oriente le travail des établissements de la commission scolaire. Elle unit toutes les composantes de l'organisation et contribue à soutenir la mobilisation de ces entités.

Encore une fois, nous gardons le cap sur la réussite. L'efficacité de nos coups d'aviron conditionnera l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés. La vitesse à laquelle le rabaska évoluera dépendra aussi de la volonté collective de ramer en même temps et dans la même direction. Voilà une symbolique qui implique et suscite l'engagement de chacun à l'atteinte d'un but précis : **la réussite du plus grand nombre de nos élèves !**

## Table des matières

<b>Symbolique</b>		2
<b>Table des matières</b>		2
<b>Mot d'introduction</b>		3
<b>Mission et vision</b>		4
<b>Croyances et valeurs</b>		5
<b>Contexte général et enjeux</b>		6-7
<b>Orientation 1</b>	Contexte et enjeux	8-9
	Axes, objectifs et indicateurs	10-11
<b>Orientation 2</b>	Contexte et enjeux - axes, objectifs et indicateurs	12-13
<b>Orientation 3</b>	Contexte et enjeux	14-15
	Axes, objectifs et indicateurs	16-17
<b>Orientation 4</b>	Contexte et enjeux - axes, objectifs et indicateurs	18-19
<b>Orientation 5</b>	Contexte et enjeux - axes, objectifs et indicateurs	20-21
<b>Évaluations</b>		22
<b>La CSHBO</b>		23
<b>Coordonnées</b>		24

# Introduction

## Mot de la présidente



Au nom du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, je suis heureuse de vous présenter ce plan stratégique qui s'étalera sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2014. Ce document souligne les priorités qui seront les nôtres tout au long de cette période et qui guideront nos actions et nos décisions quotidiennes. La mise à jour de ce document pose donc un jalon important dans l'histoire de notre commission scolaire et s'inscrit dans la suite de notre plan stratégique couvrant la période 2007-2012, adopté par le conseil des commissaires en janvier 2008.

La solution de continuité entre les deux plans est évidente, comme vous le constaterez en consultant les prochaines pages. En quelques mots, l'un s'inspire de l'autre et s'en nourrit. Le vécu du plan 2007-2012 et les nombreux changements survenus nous permettent maintenant de mieux évaluer nos enjeux, afin d'élaborer une planification qui correspond aux réalités de nos milieux, qui répond bien aux besoins des jeunes et des adultes que nous desservons et qui permet à notre commission scolaire de se développer et de jouer pleinement son rôle éducatif et sa mission de partenaire socio-économique.

Je vous invite donc à parcourir ce document et à prendre connaissance des futures orientations de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, pour la période 2012-2014. Bonne lecture!

**Mme Diane Nault**, présidente

## Mot du directeur général



La mise à jour de notre plan stratégique s'inscrit dans un contexte particulier, celui d'une orientation prononcée vers la réussite des élèves jeunes et adultes. Les nombreux changements survenus au cours des quatre dernières années et plus précisément les buts de la ministre nous ont permis de nous orienter clairement vers une gestion axée sur la réussite. Chaque intervenant joue un rôle important et nous sommes tous conviés, comme membres du personnel ou acteurs de la communauté, à unir nos forces au service de la réussite et de la persévérance scolaire.

Ce plan nous permet de saisir rapidement le sens des orientations et les enjeux de notre commission scolaire. Pour la suite de notre plan stratégique, jusqu'à la fin de décembre 2014, le succès reposera sur l'engagement. Nous devons réaliser que la réussite se bâtit un jour à la fois, par les personnes, dans nos établissements et dans les familles de notre beau territoire. Ensemble, vers et pour la réussite!

**M. Harold Sylvain**, directeur général

# Mission et vision

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'inspire de la *Loi sur l'instruction publique* pour sa mission et, quant à sa vision, elle va en continuité avec le plan stratégique 2007-2012.

## **Notre mission**

*Institution publique vouée à l'enseignement, tant auprès des jeunes que des adultes, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a une mission axée sur sa vocation éducative, mais aussi sur son rôle dans la communauté, tout en considérant les caractéristiques et contraintes de sa clientèle, ainsi que ses besoins. Voici donc l'énoncé de cette mission :*

«Organiser, au bénéfice des élèves jeunes et adultes, des services éducatifs de qualité, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de notre population, tout en contribuant à sa mesure au développement social, culturel et économique de notre région et en promouvant et valorisant l'éducation publique sur notre territoire.»

## **Notre vision**

*Dans sa planification stratégique 2012-2014, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tient à garder le cap sur la vision qu'elle souhaite être, à plus ou moins long terme. Cette vision demeure le reflet de ses aspirations profondes et représente la destination qu'elle doit atteindre pour répondre au mieux à sa mission.*

«Une commission scolaire qui met en place une **culture de réussite**, axée sur l'engagement, l'ouverture au changement et l'émergence d'une relève de qualité, tout en contribuant au développement de son milieu.»

# Croyances et valeurs

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais privilégie une série de valeurs qui influencent son cheminement en continuité avec le plan stratégique 2007-2012. Dans le cadre du plan stratégique 2012-2014, ces valeurs doivent toujours sous-tendre ses actions et imprégner l'ensemble de sa démarche. Nous croyons que ces valeurs peuvent continuer à nous aider à parvenir au but fixé et à faciliter l'émergence d'une **culture de réussite**, l'objectif à atteindre au terme de notre prochaine expédition, en décembre 2014. En voici la liste ainsi que les croyances qui en sont les fondements.

## Nos croyances

Pour assurer le bon développement de la commission scolaire, *nous croyons* :

...que la **loyauté**, la **transparence**, l'**honnêteté**, l'**équité**, la **justice**, le **respect** et la **cohérence** sont des éléments essentiels à l'*éthique* qui doit gouverner nos actions;  
...

...que l'**effort**, la **continuité** et l'**engagement** sont à la base de la *persévérance*; ...

...que le souci de l'**excellence** et de la **qualité** sont les gages de la *rigueur* de notre travail;...

...et que le **respect du milieu** est important pour la qualité de l'*environnement* où opère la commission scolaire.

## Nos valeurs

L'éthique

La persévérance

La rigueur

Le souci de l'environnement

# Contexte général

## *Des régions en transition*

Les régions desservies par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, soit les MRC Vallée de la Gatineau et Pontiac, traversent actuellement une situation socio-économique qui est complexe et qui exige une approche nuancée. Cette situation difficile à plusieurs égards, notamment au plan forestier, amène des conséquences qui peuvent être pénibles au plan social. L'économie de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac traverse de grandes transformations et est soumise aux ballottements et aux incertitudes qui caractérisent les époques de transition. Certaines tendances sont cependant prometteuses :

- ❖ le tournant pris en faveur de la deuxième et de la troisième transformation du bois;
- ❖ le développement du récréotourisme;
- ❖ les importants efforts de diversification économique, notamment au plan touristique.

### **Difficultés sociales**

La Vallée de la Gatineau et le Pontiac souffrent d'une défavorisation qui a des répercussions importantes sur le plan social et qui constitue un obstacle de taille au développement régional. Cette défavorisation prend plusieurs formes. Mentionnons entre autres :

- un exode des jeunes et une hausse de la proportion de personnes âgées;
- des problèmes de consommation d'alcool et de drogues;
- un niveau de scolarisation plus faible que la moyenne régionale;
- un taux de chômage élevé;
- une multiplication du nombre de familles monoparentales.

Une donnée saisissante résume à elle seule l'urgence de la situation : *dans la Vallée de la Gatineau et le Pontiac, l'espérance de vie est nettement inférieure à la moyenne provinciale.*

### **Dichotomie rurale/urbaine**

Cette situation est d'autant plus pénible qu'elle vient amplifier la forte dichotomie qui caractérise l'Outaouais. «L'économie des territoires ruraux est mal en point et se compare facilement aux régions ressources. Ils vivent des problèmes similaires : exode des jeunes, vieillissement de la population, faibles revenus, difficulté à attirer des entreprises et du capital. Cette dichotomie crée un contraste frappant entre :

- ❖ l'Outaouais central, fort de sa richesse, de son expansion démographique et de son économie tertiaire;
- ❖ l'Outaouais périphérique, affligé de sa pauvreté, de sa stagnation démographique et de son économie primaire et secondaire.

### **La concertation des forces vives du milieu : un atout**

Dans un contexte de transformations économiques majeures, il est évident que de grands défis se posent à la Vallée de la Gatineau et au Pontiac. L'implication des acteurs régionaux sera essentielle et l'esprit de concertation très poussé qui caractérise ces régions sera certainement un atout précieux pour assurer le succès de la transition en cours.

# Contexte général

## *Le défi éducatif*

Dans nos milieux, le monde de l'éducation fait face à un défi de taille : assurer sa mission d'instruire, socialiser et qualifier, malgré les difficultés sociales et économiques qui amènent des conséquences sur la réussite éducative des élèves. Ceux-ci, aux prises avec des contraintes que n'ont pas les élèves de milieux plus riches, ont des résultats qui se révèlent inférieurs aux moyennes provinciales. Pourtant, toutes les études démontrent que les enfants de milieux défavorisés ont les mêmes capacités que les autres et soulignent qu'ils ont surtout besoin d'avoir les mêmes occasions de s'épanouir.

### **«Agir autrement»**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec reconnaît les besoins particuliers des milieux défavorisés et accorde des moyens appropriés et conséquents. Par exemple, le programme «Agir autrement» est accessible aux écoles primaires et secondaires. Toutes les écoles primaires et secondaires et de la commission scolaire bénéficient de l'apport de ce programme qui soutient la mise sur pied d'activités et de services additionnels pour les élèves.

### **Persévérance scolaire**

Déjà identifiée dans le plan stratégique 2007-2012 de la commission scolaire, la problématique de la persévérance scolaire demeure d'actualité. Il faudra déployer encore beaucoup d'énergie pour multiplier les voies alternatives de formation au secondaire et promouvoir la formation professionnelle, tout en continuant de travailler à l'amélioration de la vie étudiante.

### **Diminution des effectifs**

La commission scolaire, pour encore quelques années, devra continuer de composer avec la diminution de ses effectifs scolaires et multiplier les efforts pour éviter les fermetures d'écoles. Toutefois, une lueur d'espoir pointe à l'horizon, alors qu'une certaine remontée du taux de natalité se fait sentir au Québec depuis une demi-douzaine d'années.

### **Besoin de mobilisation**

Cela dit, les défis éducatifs qui confrontent la commission scolaire aujourd'hui et pour les prochaines années vont exiger la mobilisation de toutes les ressources de la commission scolaire. L'engagement et l'implication des acteurs éducatifs et de leurs partenaires du milieu demeurent vitaux pour assurer le succès du présent plan stratégique.

# Orientation 1

## «Augmenter les taux de réussite et de persévérance scolaire»

### **Contexte et enjeux**

Suite aux constats des deux dernières planifications stratégiques, la CSHBO modifie progressivement sa structure de soutien et de développement d'expertise afin de s'ajuster aux réalités.

Notre vision pédagogique commune et partagée repose d'abord sur la responsabilité de chaque enseignant dans sa classe et son école. Des écarts sont constatés dans l'application du Programme de formation, dans l'évaluation ainsi que dans la supervision pédagogique.

Notre structure de développement d'expertise, de soutien et d'accompagnement soutient ces constats en privilégiant l'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. La mise en place de pratiques pédagogiques probantes appuyées sur des résultats de recherche constitue à la fois une priorité et un défi constant.

Toutes nos écoles étant situées en milieu défavorisé, la stratégie Agir autrement nous permet de développer, dans notre commission scolaire, une expertise d'intervention particulière afin de répondre adéquatement aux buts déterminés par la ministre *via* la convention de partenariat.

### **Suivi et évaluation du plan stratégique**

L'évaluation du degré d'atteinte des résultats et, le cas échéant, l'actualisation du plan stratégique s'inscriront dans un processus dynamique impliquant les intervenants internes et externes. Ces derniers seront intégrés dans les exercices annuels de planification et de reddition de comptes réalisés par la commission scolaire. La reddition de comptes et le suivi de mise en œuvre du plan stratégique porteront autant sur les résultats attendus que sur les priorités d'intervention déterminées.



# Orientation 1

Les résultats présentés :

- expriment les résultats les plus significatifs devant découler du Plan stratégique 2012-2014, en lien avec les priorités d'intervention;
- sont également en lien avec les cinq buts fixés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et devant apparaître à la Convention de partenariat 2012-2017, à savoir :
  - l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;
  - l'amélioration de la maîtrise de la langue française;
  - l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les EHDAA;
  - l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements;
  - l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

La mise en œuvre du Plan stratégique 2012-2014 s'inscrit dans une approche de gestion axée sur les résultats, qui sera traduite dans la Convention de partenariat 2012-2014 que signeront la commission scolaire et le MELS, ainsi que dans les conventions de gestion et de réussite éducatives, établies entre la commission scolaire et chacun de ses établissements.

Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans (FGJ, FP, FGA)	Situation en 2010-2011 : 55,3 % Cible 2014 : 60,0 %
Réduire le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) en formation générale des jeunes	Situation en 2010-2011 : 28,0 % Cible 2014 : 27,0 %
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve d'écriture du MELS en 5 <sup>e</sup> secondaire	Situation en juin 2010-2011 : 55,0 % Cible 2014 : 60,0 %
Assurer un taux de qualification élevé des élèves inscrits dans les différentes voies qualifiantes	FMS Situation en juin 2011-2012 : 56,0 % Cible 2014 : 60,0 %
	FPT Situation en juin 2011-2012 : 17,0 % Cible 2014 : 30,0 %
Assurer le respect de la <i>Politique pour de saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif</i> à la CSHBO	Situation en 2011-2012 : à venir Cible 2014 : à venir
Offrir un milieu sécuritaire aux élèves et au personnel (réduire le nombre d'incidents violents dans nos établissements)	Situation en 2011-2012 : à venir Cible 2014 : à venir
Augmenter le nombre d'activités parascolaires dans nos écoles	Situation en 2011-2012 : à venir Cible 2014 : à venir
Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits en formation professionnelle et âgés de moins de 20 ans	Situation en 2010-2011 : 21 Cible 2014 : 28

# Orientation 1

Axes	Objectifs
<b>Diplomation et qualification</b>	D'ici 2014, augmenter de 4,7 points de pourcentage le taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans, pour atteindre notre cible de 60 %
<b>Décrochage scolaire</b>	D'ici 2014, diminuer à 27 % le taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification, parmi les élèves sortant en FGJ, pour atteindre notre cible
<b>Réussite en français</b>	<p>D'ici 2014, augmenter de 5 points de pourcentage le taux de réussite des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire à l'épreuve unique de français, écriture, pour atteindre notre cible de 60 %</p> <p>Augmenter le taux de réussite – lecture, 6<sup>e</sup> année – épreuves de juin - de 4 points de pourcentage d'ici 2014</p> <p>Augmenter le taux de réussite – lecture – 5<sup>e</sup> secondaire - épreuves de juin – de 7 points de pourcentage d'ici 2014</p>
<b>Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</b>	<p>Augmenter de 4 points de pourcentage le taux de qualification des élèves inscrits en formation à un métier semi-spécialisé pour atteindre notre cible de 60 %</p> <p>D'ici 2014, augmenter de 13 points de pourcentage le taux de qualification des élèves inscrits en formation préparatoire au travail pour atteindre notre cible de 30 %</p>
<b>Amélioration de l'enseignement sain et sécuritaire dans les établissements</b>	<p>Réduire le nombre d'incidents violents dans nos écoles</p> <p>D'ici 2014, s'assurer du respect de <i>la Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif</i> par les cinq (5) établissements primaires et secondaires</p> <p>D'ici 2014, augmenter l'offre d'activités parascolaires à caractère sportif</p>
<b>Accès à la formation professionnelle aux moins de 20 ans</b>	D'ici 2014, augmenter à 28 le nombre de nouveaux inscrits âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle

# Orientation 1

## Indicateurs

Parmi les élèves inscrits pour la 1<sup>re</sup> fois en 1<sup>er</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée, proportion de ceux qui obtiennent un 1<sup>er</sup> diplôme (DES, DEP, DSP) ou une 1<sup>re</sup> qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)

- après 7 ans au secteur des jeunes;
- avant l'âge de 20 ans en formation professionnelle ou en formation générale des adultes

Parmi les garçons inscrits pour la 1<sup>re</sup> fois en 1<sup>er</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée, proportion de ceux qui obtiennent un 1<sup>er</sup> diplôme (DES) ou une 1<sup>re</sup> qualification (CFER, ISPJ, CFMS, CFPT)

Le nombre annuel de sorties sans diplôme, ni qualification au secteur des jeunes

Taux de réussite des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire à l'épreuve de juin en français, volet écriture

Proportion d'élèves se situant au niveau de compétence 3, 4, 5 aux épreuves de lecture de sixième année et de cinquième secondaire du MELS

Taux de qualification en FMS

Taux de qualification en FPT

Nombre d'incidents violents déclarés

Nombre d'activités parascolaires

Taux d'inscription en FP des élèves de moins de 20 ans

# Orientation 2

## «Une qualité de vie professionnelle à l'intérieur de notre organisation»

### Qualité de vie

La commission scolaire, depuis les cinq dernières années, reconnaît l'importance de son personnel comme faisant partie des facteurs déterminants pour assurer le développement de son organisation. Ce faisant, elle travaille en collaboration avec les membres du comité «Qualité de vie au travail» à actualiser plusieurs mesures dans nos établissements. Il est important que tout le personnel faisant partie de la commission scolaire se reconnaisse dans celle-ci, s'y attache et s'y épanouisse. Il est également important d'offrir au personnel la possibilité de vivre et de travailler dans un climat motivant, stimulant, marqué par des comportements respectueux et professionnels, ainsi que des relations harmonieuses.

Depuis plusieurs années, la campagne du respect vise à faire la promotion des comportements respectueux au sein de notre organisation et ce, à tous les niveaux : employées et employés, parents, élèves, etc. Cette campagne cadre très bien avec la priorité donnée au développement de la qualité de vie et continuera de faire l'objet de grands efforts au cours des prochaines années.

Axes	Objectifs
<b>Sentiment d'appartenance</b>	Poursuivre le développement du sentiment d'appartenance des membres du personnel envers l'organisation et la communauté
<b>Climat de travail dans notre organisation</b>	Valoriser toutes les catégories de personnel qui oeuvrent à la commission scolaire
<b>Formation continue de notre personnel</b>	Développer l'expertise professionnelle de toutes les catégories de personnel
<b>Recrutement et rétention du personnel</b>	S'assurer que le nouveau personnel soit motivé à demeurer dans notre organisation et à s'y investir

# Orientation 2

## Renouvellement du personnel

Un autre enjeu auquel fait face notre commission scolaire est le renouvellement de son personnel, particulièrement au niveau des postes de directions d'établissements et des postes d'enseignants au secondaire. Le service a donc poursuivi ses efforts concernant le recrutement de personnel qualifié, notamment par la création d'une page Facebook pour élargir le recrutement. Cette stratégie a été efficace puisque seulement 18 enseignants sont non légalement qualifiés sur un total de 211 pour l'année scolaire 2011-2012, soit 8,5 %.

On parle aussi dans ce défi de la rétention du personnel, puisqu'on constate qu'après avoir recruté du nouveau personnel d'une autre région, c'est un travail constant de les garder au sein de notre organisation. Pour faire face à ce phénomène, la commission scolaire devra poursuivre son travail en poursuivant ses collaborations avec les partenaires des régions de la Vallée-de-la-Gatineau et du Pontiac, afin de faire valoir leurs atouts: activités récréatives, tranquillité de la vie rurale, beauté de l'environnement, disponibilité d'activités culturelles sur place et proximité relative de l'urbain. En 2011-2012, 27 nouveaux employés, tous corps d'emploi confondus, se sont joints à la commission scolaire. Cependant, 13 employés quittaient l'organisation.

## Formation continue

En plus d'attirer de nouveaux employés dans son organisation, la commission scolaire devra s'assurer de parfaire les compétences professionnelles du personnel déjà en place, en plus de se préoccuper de la disponibilité d'une large gamme de services de formation et de sessions de perfectionnement. Un partenariat avec les principaux acteurs de formation demeure un facteur très important pour assurer le succès du développement des compétences professionnelles, tout comme les activités de formation à distance rendues possibles par l'achèvement du réseau de télécommunication à large bande.

### Indicateurs

Nombre de participants et participantes aux événements de l'organisation

Indice de satisfaction du personnel, selon les évaluations complétées

Nombre de participants et participantes à des formations

Nombre de départs du nouveau personnel

# Orientation 3

*«Une structure organisationnelle qui agit dans le respect des rôles et de la culture des entités géographiques qui composent la commission scolaire»*

## **Un territoire fragmenté**

La Vallée de la Gatineau et le Pontiac constituent des régions naturelles qui existent depuis plus d'un siècle et demi. Ces régions suscitent des allégeances très fortes au sein de leur population respective. La commission scolaire, avec des installations réparties dans des dizaines de communautés parsemées sur une superficie de 27 837 kilomètres carrés, fait nécessairement face au défi d'un territoire immense où les distances sont vastes et les collectivités desservies sont peu peuplées.

Le bassin de desserte de la commission scolaire n'est pas homogène mais comprend deux communautés bien distinctes et séparées par de vastes espaces forestiers, soit la Vallée de la Gatineau et le Pontiac. Cette situation impose des contraintes particulières, aggravées encore davantage par le fait que la Vallée de la Gatineau est elle-même composée de deux secteurs naturels, le sud (Cœur de la Gatineau), dans l'orbite de Gracefield, et le nord, dans celle de Maniwaki.

Ces communautés distinctes, la Vallée de la Gatineau et le Pontiac, sont le fruit d'une longue évolution historique. L'arrimage entre ces régions est difficile, d'autant plus que chacune de ces communautés périphériques ressent plus d'affinités avec le centre de l'Outaouais (Gatineau) qu'avec l'autre. Le réseau routier vient renforcer ce phénomène, le Pontiac étant articulé autour de l'axe de la route 148, pointée vers le secteur Aylmer, tandis que la Vallée de la Gatineau se structure autour de l'axe de la route 105, pointée vers le secteur Hull.

# Orientation 3

## Nécessité de la décentralisation

Le cadre géographique et les contraintes qui en découlent suggèrent clairement un fonctionnement en mode décentralisé : grandes distances à franchir, nécessité d'assurer une bonne accessibilité aux services, dispersion des bâtiments et des clientèles, besoin de partage des ressources entre les écoles et les centres.

En conséquence, la commission scolaire doit faire preuve de souplesse et s'appuyer sur son réseau d'établissements et sur les équipes-écoles qui en sont le cœur, tout en veillant à améliorer ses moyens de communication. Dans cette même optique, il est également souhaitable de respecter la tendance à se regrouper selon trois ensembles naturels (le Pontiac, le nord de la Vallée de la Gatineau et le sud de la Vallée de la Gatineau) qui correspondent à des réalités culturelles et géographiques. En définitive, assurer une décentralisation effective permettra à la commission scolaire de répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes des divers milieux où elle évolue.

## La CSHBO et l'Outaouais

	Superficie	Population
CSHBO	27 837 kilomètres carrés	33 081 personnes
Région administrative 07 (Outaouais)	30 559 kilomètres carrés	368 181 personnes
Pourcentage	<b>91,1 %</b>	<b>8,9 %</b>

Source : les données concernant la CSHBO proviennent du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2013), alors que celles sur l'Outaouais sont tirées de l'Institut de la statistique du Québec (2012).

# Orientation 3

Axes	Objectifs
<b>Les unités administratives</b>	Faciliter la gestion et les services aux écoles et aux centres, partout sur notre vaste territoire  Assurer une plus grande efficacité dans les pratiques administratives en uniformisant et simplifiant les outils de gestion
<b>Le budget</b>	Maintenir l'équilibre budgétaire, malgré le contexte de décroissance et de compressions ministérielles
<b>Les ressources matérielles</b>	Améliorer l'état de tous nos bâtiments  Assurer et maintenir la sécurité et le confort des occupants dans tous nos bâtiments



# Orientation 3

## Indicateurs

Rétroaction des directions d'établissement, lors de rencontres individuelles ou de réunions du comité consultatif de gestion

Rétroaction des directions d'établissement, lors de rencontres individuelles ou de réunions du comité consultatif de gestion

Niveau de respect des cibles budgétaires

Nombre de projets actualisés d'amélioration des bâtiments, en fonction des allocations du MELS

Paramètres de confort et de sécurité des bâtiments

# Orientation 4

## «Un réseau de télécommunication exploité de façon optimale»

### Nouvelles technologies

Pour une commission scolaire avec un territoire comme le nôtre, caractérisé par la dispersion de ses bâtisses, il va sans dire que nous devons adapter nos pratiques à plusieurs niveaux, pour ainsi faire face aux contraintes.

Un des enjeux auquel nous faisons face est certainement la situation de nos petites écoles. D'ailleurs, la clientèle diminue dans certaines d'entre elles et le déménagement des élèves d'une école vers une autre pose plusieurs défis, étant donné les distances qui séparent les bâtisses les unes des autres. L'avènement de la fibre optique sur notre territoire nous apporte des options supplémentaires dans les cas de baisses de clientèle. Nous avons, grâce à cette technologie, actualisé des pratiques permettant d'assurer des services éducatifs de qualité, malgré le petit nombre d'élèves qui fréquentent certaines de nos écoles.

Par contre, l'apprentissage de l'utilisation adéquate et optimale de ces nouvelles technologies demande des ressources et du temps. Pour les prochaines années, les services technologiques de la commission scolaire feront face à un défi de taille : celui de favoriser, par le personnel enseignant et les élèves, l'utilisation maximale et optimale des moyens qui sont désormais à notre disposition.

Axes	Objectifs
<b>Les utilisateurs</b>	Accroître l'intérêt de notre personnel enseignant et de nos élèves à utiliser les outils pédagogiques informatisés dans leur classe  Favoriser l'accès virtuel aux informations de notre organisation
<b>Les communications internes et externes</b>	S'assurer de communiquer d'une façon efficace, utile et pertinente auprès de tous les membres de notre personnel

# Orientation 4

## Communications

Les données récentes d'études démontrent qu'Internet poursuit sa progression au Québec et dans notre société. Bien que le téléphone fixe soit l'outil de communication principal, au travail comme à la maison, il est de plus en plus délaissé par plusieurs, ceux-ci préférant le cellulaire, les SMS et les réseaux sociaux.

Avec la croissance continue d'Internet, la circulation fluide de l'information pertinente à l'intérieur d'un vaste territoire n'est plus un enjeu. Les nouvelles technologies facilitent l'accès rapide à cette information.

Cette information est incontournable puisqu'elle facilite la cohésion de l'ensemble de la commission scolaire, tout en favorisant le développement du sentiment d'appartenance du personnel. Pour toutes ces raisons, la commission scolaire doit donc se retrouver sur les nouveaux médias de communication. Nous devons, dans cette optique, poursuivre la formation adéquate de notre personnel à l'utilisation constante et fréquente des nouveaux outils disponibles.

Les services liés aux communications, à l'ère du Web 2.0, auront à mettre en place les pratiques et outils de l'heure. Nous reconnaissons en effet l'importance de la communication à l'externe qui conditionne en partie la qualité des relations entre l'organisation et son environnement.

### Indicateurs

Nombre de projets pédagogiques nécessitant l'utilisation des nouvelles technologies

Statistiques de fréquentation du site Internet par les utilisateurs

Résultats de sondages de satisfaction des membres du personnel (réalisés à divers moments de l'année scolaire)

# Orientation 5

*«Une organisation qui est un partenaire reconnu dans le développement socio-économique des deux régions qu'elle dessert»*

## **Un acteur incontournable**

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est un acteur incontournable du développement socio-économique de son territoire puisqu'elle :

- figure parmi les plus grands employeurs de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac ;
- commande une masse salariale importante et
- joue un rôle crucial, de par sa mission éducative.

Depuis plusieurs années, notre organisation s'est donnée le mandat d'occuper la place qui lui revient au niveau local et régional. Grâce à ces efforts, la visibilité de la commission scolaire à ce niveau est maintenant reconnue. Nous devons cependant poursuivre nos efforts en ce sens.

Une présence active de notre organisation, au niveau régional, permet également à nos partenaires urbains de reconnaître la spécificité de la ruralité. Dans un contexte où la décentralisation des pouvoirs en région devient de plus en plus une réalité, il est important que nous soyons un partenaire visible et engagé.

<b>Axes</b>	<b>Objectifs</b>
<b>Partenariat avec les organismes du milieu</b>	Poursuivre notre implication et notre engagement au sein des organismes de notre territoire
<b>Représentation auprès des instances régionales</b>	Représenter et promouvoir les intérêts de l'éducation en milieu rural auprès des instances régionales

# Orientation 5

La commission scolaire doit donc se comporter en partenaire actif et travailler conjointement avec les forces vives du milieu. Ayant pour mission fondamentale d'assurer la formation des jeunes et des adultes sur son territoire, elle doit s'arrimer aux projets de développement de sa communauté

## **Implication dans le milieu**

Face à la crise forestière qui sévit sur ses deux territoires, les enjeux sont importants et amènent ces derniers à redéfinir leur statut économique et social. Notre organisation doit s'arrimer à cette conjoncture afin de permettre, par exemple, à des travailleurs de se recycler. Il convient également d'offrir des occasions de formation à nos jeunes et nos adultes afin qu'ils demeurent en région, malgré les nombreux défis du contexte socio-économique actuel.

Il est donc important pour notre organisation de participer aux activités des organismes locaux et régionaux, d'offrir notre appui aux initiatives du milieu et de privilégier une approche fondée sur le partenariat et la coopération. Nous devons aussi continuer notre partenariat avec le réseau de la santé.

D'une façon plus particulière, la commission scolaire doit favoriser l'accessibilité des services et ce, sur tous les plans. De plus, elle doit veiller à ajuster l'offre à la demande, notamment au niveau de la formation professionnelle, afin de pouvoir répondre aux impératifs de développement de notre territoire.

Il est également important de travailler de concert avec les institutions d'enseignement supérieur présentes sur notre territoire afin d'assurer à notre population l'accessibilité à l'éducation supérieure.

<b>Indicateurs</b>
Nombre d'organismes avec lesquels nous collaborons
Nombre de tables régionales et provinciales où nous avons une représentation

# Évaluations

## Mécanismes de suivi et de reddition de comptes

La commission scolaire a mis en place différentes mesures de suivi et de reddition de comptes en lien avec la convention de partenariat. Le plan stratégique de la commission scolaire et les plans de réussite des établissements contiennent une série d'éléments incontournables sur lesquels l'ensemble des acteurs coordonnent leurs actions.

### Mécanisme de suivi :

La commission scolaire a différents comités afin de se donner une vision et une action systémique des actions de l'ensemble de l'organisation, services, écoles et centres, soit :

- ✚ Comité de vigie ;
- ✚ Comité de pilotage (commission scolaire) ;
- ✚ Comité de pilotage local (dans l'établissement) ;
- ✚ Comité de Coordination pédagogique ;
- ✚ Suivis à la Table des services complémentaires CSHBO ;
- ✚ Comité inter ordre (FGJ – FGA – FP) afin d'harmoniser nos pratiques et planifier des actions gagnantes.

La commission scolaire a un processus de suivi des données des établissements qui implique l'analyse périodique des résultats scolaire des élèves ;

- ✚ Suivis des cohortes à l'aide des outils de régulation et de monitoring ;
- ✚ Rencontres régulières avec les directions d'établissements concernant l'analyse de leur situation au regard du décrochage scolaire (cinq rencontres / année) ;
- ✚ Accompagnement des établissements selon les résultats (matières et degrés) par l'équipe des ressources éducatives ;
- ✚ Rencontres régulières de suivi de la direction générale avec les directions de centres et d'établissements.

### Mécanismes de reddition de comptes

La commission scolaire prévoit mettre en place une série de mesure qui assurera une reddition de comptes la plus exhaustive possible de ses activités et de ses résultats.

- ✚ Dépôt du rapport annuel au conseil des commissaires au plus tard six mois après la fin de chaque année scolaire ;
- ✚ Dépôt du rapport annuel dans le cadre d'une assemblée publique telle que prévu à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) ;
- ✚ La diffusion via son site web et aussi auprès de ses différents partenaires du rapport annuel ;
- ✚ La diffusion des rapports annuels des établissements auprès de leur communauté et auprès des parents des élèves qui fréquentent l'établissement ;
- ✚ Rapport d'étapes au conseil des commissaires.

# La CSHBO

## Présente sur un territoire immense

27 837 kilomètres carrés

Des lacs par milliers

450 km de fibres optiques (projet « Villages branchés »)

Deux régions bien distinctes : la Vallée de la Gatineau et le Pontiac

Une multitude de villages parsemés dans un paysage de collines, de lacs et de forêts

### 22 écoles et 7 centres :

#### École secondaire Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Pavillon principal (Cité étudiante)

CFER (Christ-Roi garçons)

Maniwaki

Maniwaki

#### École secondaire Sieur-de-Coulonge

Mansfield

#### Établissement Primaire Pontiac

École primaire Poupore

École préscolaire St-Pierre

École primaire L'Envolée (Jean-Paul II)

École primaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

École primaire Ste-Anne

École primaire Ste-Marie

Fort-Coulonge

Fort-Coulonge

Campbell's Bay

Isle-aux-Allumettes

Île-du-Grand-Calumet

Otter-Lake

#### Établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

École primaire Académie Sacré-Cœur

École primaire Christ-Roi

École primaire Dominique Savio

École primaire Laval

École primaire Pie-XII

École primaire Sacré-Cœur

École primaire St-Boniface

École primaire Ste-Croix

Maniwaki

Maniwaki

Montcerf-Lytton

Ste-Thérèse-de-la-Gatineau

Maniwaki

Grand-Remous

Bois-Franc

Messines

#### Établissement Cœur-de-la-Gatineau

École primaire et secondaire Sacré-Cœur

École primaire Notre-Dame-de-Grâces

École primaire Reine-Perreault

École primaire St-Nom-de-Marie

École primaire Ste-Thérèse

Gracefield

Bouchette

Blue Sea

Lac-Ste-Marie

Cayamant

#### Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau

Maniwaki

#### Centre de formation professionnelle Pontiac

CFPP

Centre multiservices du Pontiac

Mansfield

Campbell's Bay

#### Établissement des adultes CSHBO

Centre Notre-Dame-du-Désert

Centre St-Joseph

Centre Pontiac

Centre St-Eugène

Maniwaki

Gracefield

Fort-Coulonge

Déléage

# La CSHBO:

CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

# ouverte sur sa communauté!

## Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

331, rue du Couvent  
Maniwaki (Québec)  
J9E 1H5

Cap<sup>sur la</sup>  
réussite!

Téléphone : 819.449.7866  
Sans frais : 888.831.9606  
Télocopieur : 819.449.2636  
Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)

